

## Avis adopté

Séance plénière du 14 mai 2024

### *Quel avenir pour le Pacte vert pour l'Europe et ses citoyens ?*

#### **Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques**

Nous sommes ici aujourd'hui pour formuler un avis sur l'un des projets les plus ambitieux de notre temps : le Pacte Vert Européen. Ce projet, qui vise à transformer l'Europe en un continent neutre en carbone d'ici 2050, est une réponse audacieuse aux défis climatiques que nous affrontons. Cependant, nos analyses et nos constats révèlent que le chemin vers la réalisation de ces objectifs est semé d'embûches et de reculs depuis son vote au parlement européen.

L'actualité et les différents reculs depuis son adoption oblige à un bilan critique des avancées et des manques du Pacte Vert, soulignant que, bien que des progrès aient été réalisés, plusieurs législations clés ont été affaiblies ou rejetées.

Par exemple, le règlement sur la restauration de la nature a été considérablement affaibli, le règlement sur les pesticides a été rejeté par le Parlement en novembre 2023 et l'affaiblissement du transport de marchandise par rail décrété par la commission européenne de la concurrence alors que le transport reste le premier émetteur de CO2 en Europe montre bien que la priorité environnementale n'est pas acceptée par tous. Hier encore, a été adopté le règlement censé répondre à la colère agricole qui s'est déployée ces derniers mois en Europe, en continuant de sacrifier sur l'autel de la productivité les maigres mesures environnementales de la PAC. Sans parler de la guerre en Ukraine qui a également mis en évidence notre dépendance aux énergies fossiles et ses impacts directs sur le pouvoir d'achat, ce qui a exacerbé la précarité et renchéri le coût de la vie pour les ménages. Ces reculs sont préoccupants et mettent en lumière la fragilité de notre engagement collectif envers l'environnement.

Tous ces exemples, qui ne sont malheureusement pas exhaustif, questionnent sur la tendance plus globale de détricotage du Pacte vert européen qui serait, selon ses détracteurs et par des partis politiques qui reprennent leurs éléments de langage par pure opportunisme électoral, à la source de tous les maux que connaît l'Union européenne et la France.

Le groupe Alternatives sociales et écologiques appelle à un Pacte Vert qui allie justice sociale et ambition environnementale. Nous insistons sur la nécessité d'une transition verte qui ne laisse personne derrière, affirmant que l'écologie n'est pas l'ennemi de la justice sociale, mais bien sa seule solution crédible.

Cependant, la réalité politique montre que les lignes de fracture sur les questions climatiques et environnementales se sont accentuées au cours du mandat. Des partis politiques n'ont pas soutenu l'élan environnemental de la même manière, certains, malgré les discours d'intentions ont reculé et il reste donc beaucoup de chemin à parcourir pour garantir l'avenir de la planète et des générations futures. Il est donc clair que, malgré les intentions louables du Pacte Vert, les actions concrètes et les politiques mises en place ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Nous demandons plus d'action, plus d'engagement, et une véritable volonté politique pour transformer nos paroles en actions, il faut dépasser les discours d'intentions ! C'est à ces conditions que nous construirons une Europe qui protège, qui innove, qui s'adapte aux crises à venir, bref une Europe à laquelle nos concitoyens croiront.

Notre Groupe réitère son soutien à cette feuille de route du pacte vert, dont la mise en œuvre conditionne l'atteinte de nos objectifs environnementaux, et souscrit en conséquence à la préconisation n°1 de l'avant-projet d'avis.

De manière générale, nous souscrivons à l'ensemble de ses préconisations. Nous considérons néanmoins que certaines rédactions légitiment des arguments qui servent uniquement à freiner toute mise en œuvre et rehaussement de l'ambition des mesures du Pacte vert, et notamment :

- le besoin d'adaptation en termes de rythme et de méthode : tous les indicateurs des désordres environnementaux et sociaux sont au rouge et, pourtant, nous devrions prendre notre temps. Rappelons qu'il n'aura fallu qu'un mois pour détricoter, uniquement par le biais de procédures accélérées, bon nombre de mesures environnementales de la PAC acquises de haute lutte ;
- le renforcement des analyses d'impact et des évaluations économiques : en est-il de même en matière économique et sociale ? peut-être aurait-il fallu faire de même, en France, lors des réformes des retraites et de l'assurance chômage ;
- la multiplication de mécanismes de concertation avant la prise de décision : si des membres du CESE ne peuvent que souscrire à cette nécessité, encore faut-il que les résultats de ces concertations soient pris en compte, afin que ne priment pas les intérêts particuliers sur l'intérêt général ;
- la mise sur le même plan des besoins d'investissement publics et privés : peut-être serait-il utile de mettre en parallèle la santé financière des plus grandes entreprises et celle de l'État et, donc indirectement, des contribuables, ainsi que leur contribution respective au dérèglement climatique ?
- la non-adaptation, la multiplicité et la complexité des normes : là encore, ces critiques sont davantage soulevées en matière environnementale qu'en matière économique et sociale.

Nous remercions la Commission et les rapporteurs pour cet avant-projet d'avis, **dont nous soutiendrons l'adoption.**